

**ORDONNANCE COLLECTIVE
N° OC-29**

Rédigé/révisé par Suzanne Gilbert, chef du
département de pharmacie
En collaboration avec la Direction des programmes-
clientèles
Date d'entrée en vigueur : Décembre 2011
Date de révision : 2012-02-20
Approuvé par résolution n° 2012-02.58 du CMDP

**Administration
d'hydrocortisone
(Solucortef^{mc}) injectable
en lien avec la règle d'utilisation
du Fer intraveineux – Fer sucrose
Venofer^{mc} (R1)**

Infirmières et infirmiers

CLIENTÈLE VISÉE

Usagers de l'hôpital de jour, de l'unité de courte durée gériatrique, de l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive et du programme d'hébergement en soins de longue durée qui reçoivent du fer par voie intraveineuse selon la règle d'utilisation en vigueur.

PROFESSIONNELS VISÉS

Infirmières et infirmiers

INDICATIONS CLINIQUES

Présence d'effets indésirables lors de l'application de la règle d'utilisation des médicaments n° R-1 Fer intraveineux – Fer sucrose Venofer^{mc}

- Présence d'urticaire, de prurit ou de rash
- Présence d'une réaction anaphylactique (difficulté respiratoire, etc.)

CONTRE-INDICATIONS

Hypersensibilité à l'hydrocortisone ou à tout composant de la formulation.

PROCÉDURE

Dose à administrer et voie d'administration à utiliser :

- 100 mg par voie intraveineuse directe en 30 secondes

Effets indésirables

- Cardiovasculaire : œdème, hypertension
- Système nerveux central : *delirium*, euphorie, hallucinations, maux de tête, insomnie, nervosité, convulsion, vertige
- Dermatologique : hyperpigmentation

- Endocrinien et métabolique : suppression adrénérurgique, alcalose, syndrome de cushing, diabète, intolérance glucose, hyperglycémie, hyperlipidémie, hypokaliémie, suppression axe pituitaire-adrénérurgique, rétention hydro-sodée
- Gastro-intestinal : distension abdominale, augmentation appétit, indigestion, nausée, pancréatite, ulcère peptique, oesophagite ulcéreuse, vomissement
- Hématologique : leucocytose
- Neuromusculaire et squelettique : arthralgie, fractures, faiblesse musculaire, ostéoporose
- Oculaire : cataractes, glaucome
- Autres : nécrose avasculaire, réactions d'hypersensibilité, infection, cancer secondaire

Notation au dossier médical

Lorsqu'une infirmière utilise un médicament en lien avec cette ordonnance collective, elle inscrira sur le formulaire intitulé *Prescription médicale* (UGM-133) le titre de l'ordonnance collective et son numéro, le nom du médicament, la posologie, la date et l'heure. Elle signera son nom au long et acheminera le tout au département de pharmacie selon la procédure en vigueur.

RÉFÉRENCES

- Règle d'utilisation des médicaments no R-1 Fer intraveineux – Fer sucrose Venofer^{mc}
- Lexicomp, Hydrocortisone dans Lexi-Drugs

APPROBATION

Original signé par

Directeur des programmes-clientèles

Original signé par

Directrice du développement et des affaires médicales

Original signé par

Présidente du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens